



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

FIBRO BUILDER BASE

Date de compilation : 17.03.201

Numéro de révision : 1

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / DE L'ENTREPRISE

1.1 Étiquette du produit

Nom du produit : FIBRO BUILDER BASE

Code du produit : 8581

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du mélange : Résine durcissable à la lumière / gel UV. Seulement pour usage professionnel.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la compagnie : Jana Obrt

Grizanska 33

10000 Zagreb / Croatie

Tel : +385/1/7100091

Email : info@nails-jana.com

1.4 Numéro d'urgence : +385/1/7100091

Numéro : +385/1/7100091 (heures de bureau seulement)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CLP : aquatique chronique 3 :H412 ; Irritation de la peau 2: H315 ; irritation de l'œil 2: H319 ; exposition unique 3 : H335 ; Toxicité pour la reproduction 2 : H361f ; - : EUH 208

Effets indésirables les plus importants : Contient de l'acrylate de 2-éthylhexyle. Peut déclencher une réaction allergique. Provoque une irritation de la peau. Provoque une grave irritation des yeux. Peut causer une irritation respiratoire. Susceptible de nuire à la fertilité. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :

Déclarations de dangers :

EUH208: contient de l'acrylate de 2-éthylhexyle. Peut déclencher une réaction allergique.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signalisation : Danger

Pictogrammes de danger : GHS07 : point d'exclamation

GHS08: Danger pour la santé



Conseils de prudence : P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P302 + 352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau /.

P304 + 340: EN CAS D'INHALATION: déplacer la personne à l'air frais et garder la respiration confortable

P305 + 351 + 338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

2.3 autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 mélanges

Ingrédients dangereux :

DIMÉTHACRYLATE DE POLYÉTHYLE EN GLYCOL 200

EINECS	CAS	PBT/WEL	CLP classification	POURCENTAGE
-	25852-47-5	-	Irritation de la peau 2 : H315 ; irritation de l'œil 2: H319. exposition unique 3 : H335	10-30%

ACRYLATE D'URETHANE ALIPHATIQUE

-	-	-	irritation de l'œil 2: H319	10-30%
---	---	---	-----------------------------	--------

DIACRYLATE D'URETHANE ALIPHATIQUE

-	-	-	Irritation de la peau 2 : H315 ; irritation de l'œil 2: H319	10-30%
---	---	---	--	--------

RÉSINE ACRYLATE NON SATURÉE

-	264888-31-5	-	Irritation de la peau 2 : H315 ; irritation de l'œil 2: H319	10-30%
---	-------------	---	--	--------

DIPHENYL (2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL) PHOSPHINOXID

278-355-8	75980-60-8		aquatique chronique 2 :H412 ; Toxicité pour la reproduction 2 : H361f	1-10%
-----------	------------	--	---	-------

ACRYLATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE

203-080-7	103-11-7		Sensibilisation cutanée 1: H317 ; Irritation de la peau 2 : H315 ; exposition unique 3 : H335	<1%
-----------	----------	--	---	-----

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Descriptions des premiers secours

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, à moins que ceux-ci ne collent à la peau. Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

Contact avec les yeux : Baigner les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Consultez un docteur.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un docteur.

Inhalation : Éloigner la victime de l'exposition, tout en assurant sa propre sécurité. Consultez un docteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : il peut y avoir une irritation et une rougeur au niveau du contact.

Contact avec les yeux : il peut y avoir une irritation et une rougeur. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

Ingestion : Il peut y avoir une douleur et une rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation : Il peut y avoir une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression dans la poitrine. L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

Effets différés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition à court terme.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécial : un équipement de bain pour les yeux doit être disponible sur les lieux.

SECTION 5 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Un moyen d'extinction adapté à l'incendie environnant doit être utilisé.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome. Portez des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Reportez-vous à la section 8 de la FDS pour plus de détails sur la protection personnelle. Si à l'extérieur, ne vous approchez pas du vent arrière. Si vous êtes à l'extérieur, gardez les spectateurs au vent et à l'écart du point dangereux. Marquez la zone contaminée avec des panneaux et empêchez le personnel non autorisé d'avoir accès. Ne crée pas de poussière.

6.2 Précautions environnementales

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les égouts ni les rivières.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Transférer dans un récipient de récupération étiquetable et pouvant être fermé par une méthode appropriée.

6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir la section 8 de la FDS.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : Eviter le contact direct avec la substance. Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la zone. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la propagation de la poussière dans l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Emballage approprié : Ne doit être conservé que dans son emballage d'origine.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) particulière (s): Aucune donnée disponible.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

2- ACRYLATE D'ÉTHYLHEXYLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail :

Poussière respirable

Etat	8 heures TWA	15 min STEL	8 heures TWA	15 min STEL
UK	82 mg/m ³	82 mg/m ³	-	-

Valeurs DNEL / PNEC

DNEL / PNEC : Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures techniques : Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la zone.

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence. Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules.

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Assurez-vous que le bain oculaire est à portée de main.

Protection de la peau : Vêtements de protection.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat : coller

Odeur : Odeur caractéristique

Taux d'évaporation : Négligeable

Comburant : non comburant (selon les critères CE)

Solubilité dans l'eau : insoluble

Également soluble dans : La plupart des solvants organiques.

Viscosité : très visqueuse

Densité relative:> 1,0

9.2 Autre information

Autre information : Aucune donnée disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité : stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique : stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions de transport ou de stockage normales. Une polymérisation peut se produire lors d'une exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Lumière directe du soleil. Chaleur.

10.5 Matériaux incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Dangers pertinents pour la substance :

DANGER	ROUTE	Base
Corrosion cutanée / irritation cutanée	DRM	Danger : calculé
Lésions oculaires graves / irritation	OPT	Danger : calculé

Symptômes / voies d'exposition

Contact avec la peau : il peut y avoir une irritation et une rougeur au niveau du contact.

Contact avec les yeux : il peut y avoir une irritation et une rougeur. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

Ingestion : Il peut y avoir une douleur et une rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation : Il peut y avoir une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression dans la poitrine. L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

Effets différés / immédiats : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition à court terme.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : : Pas de potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Identification PBT: ce produit n'est pas identifié en tant que substance PBT / vPvB.

12.6 Autres effets indésirables

Autres effets néfastes : écotoxicité négligeable.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : transférer dans un récipient approprié et faire appel à une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

NB : l'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations régionales ou nationales en matière d'élimination.

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Classe de transport : Ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législations de sécurité, de santé et environnementales spécifiques à la substance ou au mélange

Réglementation spécifique : Non applicable

15.2 évaluations de la sécurité chimique

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les autres informations

Autres informations : cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n ° 453/2010 de la Commission.

*indique le texte de la SDS modifié depuis la dernière révision.

Phrases utilisées dans S2 et S3: EUH208: contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut déclencher une réaction allergique.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Désistement juridique : les informations ci-dessus sont correctes mais ne prétendent pas être tout à fait exclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société ne peut être tenue responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.